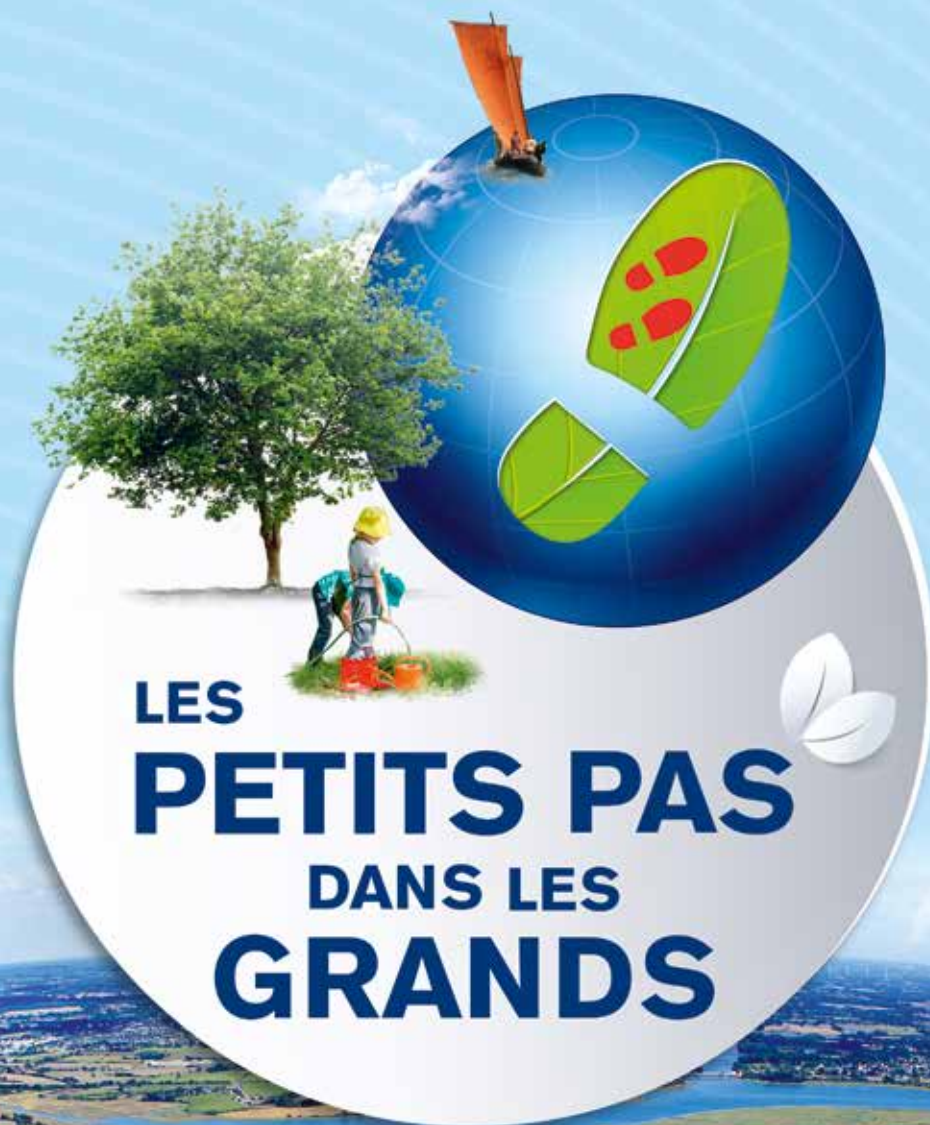




## DOSSIER



**Cœur de Poulfanc :**  
une nouvelle étape



**Séné Tennis Club :**  
Nos équipements  
font des envieux ! »



**Cécile le Bouquin,** une Sinagote  
portée par la danse

Le Mouvement  
des **citoyens sinagots**  
pour un **développement**  
**durable**



02

# ALBUM PHOTOS



## Les nouveaux Sinagots accueillis en mairie

80 personnes ont participé à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, samedi 30 janvier. Parmi elles, les tout premiers habitants de Cœur de Poulfanc, ou encore ceux du Clos Enez de Bézidel. Après une courte présentation de la ville, les élus ont répondu aux questions de l'assistance sur les transports, l'environnement, les finances ou encore la sécurité routière.



## Toimoinous : humour, poésie et émotion étaient au rendez-vous

Fin janvier, la scène de Grain de Sel accueillait le spectacle Toimoinous, du groupe de théâtre du foyer de La Sittelle à Vannes. A travers ce spectacle de théâtre et d'expression corporelle mis en scène par Marie Dubot, de la Compagnie Ni Plus Ni Moins, onze personnes en situation de handicap ont communiqué humour, poésie et émotion au public.



©Chantal Guigueno



## Les vœux du Maire aux acteurs économiques

Une cinquantaine de professionnels ont répondu à l'invitation des élus, le 26 janvier dans les locaux de 47° Nautik. Il a bien entendu été question de la zone d'activités du Poulfanc, avec le futur centre commercial des Quais de Séné, de la zone artisanale de Kergrippe III, sans oublier le bourg, et le besoin d'harmonisation de la signalétique pour ces différentes activités.



## Un samedi au coin du jeu et du cœur

L'animation autour du jeu proposée à Grain de Sel fin février a remporté un franc succès ! Grâce aux animateurs du Grand méchant Lude, au service jeunesse et au conseil municipal des enfants, les familles ont été nombreuses à profiter des jeux de société, du terrain de volley, ou encore du karaoké. A cette occasion, une collecte de denrées et de jouets était organisée au profit des Restos du cœur.



## Fête du Printemps !

Sur les Temps d'Activités Périscolaires, plusieurs groupes d'enfants ont pu profiter des ateliers proposés au jardin du presbytère pour la Fête du Printemps : bus environnement, dégustation de tisanes, jus de légumes et soupe d'ortie, poèmes sur la nature, jeux sur les oiseaux... Chacun a pu repartir avec son petit plant de tomates ou de haricots.



©Pierre Vassal

## Aux Œuvres Citoyens : un nouveau prix !

Lundi 14 mars, Anne Phelippo-Nicolas, adjointe à la culture, et Jean-Luc Jehanno, conseiller municipal, se sont vus remettre par Corinne Lepage le Trophée Participation et Concertation pour l'initiative «Aux Œuvres Citoyens». Cette récompense, décernée par le think tank Décider Ensemble et la Gazette des Communes, valorise ainsi 12 initiatives locales associant les habitants.



## Le Golfe, un patrimoine qui mobilise et rassemble !

2014 : l'Atlantique Challenge, compétition de jeunes équipages sur yoles et échange culturel international.

2015 : une édition de la Semaine du Golfe de tous les records ; la 1<sup>ère</sup> édition du Troll Enez Morbihan, nage et course à pied catégorie extrême ; rallier Arz et Port Anna : un défi de chacun pour le Sénéthon.

En 2016 ? L'interligue version jeunesse à la Mouette sinagote ; la Fête des deux cales, formidable complicité entre Saint-Armel et Séné ; et bien sûr la Fête des voiles rouges, symbole de nos emblématiques chaloupes.

Quel inventaire ! Cette liste non exhaustive représente de véritables coups de maître d'organiseurs et de centaines de bénévoles qui donnent « tout », à la bonne franquette. La mer. Espace de rigueur et de liberté. Sa seule beauté attire. Ce magnifique jardin qui longe nos côtes et que nous devons protéger est le socle de toutes ces initiatives. À vous toutes et tous, Sinagot(e)s, ces événements sont une invitation à encore mieux connaître notre rivage et ses horizons. Soyez curieux, autour des passionnés, de notre culture maritime, de cet espace naturel et de ce patrimoine à couper le souffle, pour absolument les respecter et les transmettre aux générations futures, intacts.

*Philippe Rolland,  
adjoint en charge du Sport  
et de la Vie associative.*



## Mor Bihan Gwened, ur glad ma striv an dud asampl !

2014 : Atlantic Challenge, ur genstrivadeg akipajoù àr bourzh yoloù hag un emgav sevenadurel etrebroadel.

2015 : Sizhuniad ar Mor Bihan a zo bet unan dreist ; 1añ Troll Enez Morbihan, ur redadeg neuial hag àr-droad diroll ; monet ag an Arzh betek Porzh-Anna : un daead roet da bep unan evit ar Sénéthon.

Hag e 2016 ? Un etrekevren evit ar re yaouank aozet er skol La Mouette sinagote ; Fest an daou gal a zo ur c'henlabour fiskal etre Sant-Armel ha Sine ; hep ankouaat Gouel ar gouelioù ruz a zo un arouez dibar ag hor bagoù kozh.

Nag a draoù ! Ha n'eo ket klok al listennad abadennoù kaer kaset da benn gant an aozerion ha kantadoù a dud a-youl-vat a labour par ma c'hellont ha diardoù.

Ar mor. Un tachad garv ha frank. Ken nemet e gaerded a zo hoalus. Diazezh razh hon oberennoù eo al liorzh kaer-se a zo a-hed hon aodoù hag a rankomp diwall. An abadennoù-se a zo evel kouviadennoù deoc'h-razh, paotred ha merc'hed Sine, da anavout gwell hon aodoù hag o dremmwelioù. Klaskit gouiet hiroc'h, asampl gant an dud a vor, a-ziàr hor sevenadur mor, an tachadoù natur hag ar glad-se a zo ken bamus, evit dougen bri dezhe hag o zreuzkas difreuz d'ar remziadoù da zonet.

*Philippe Rolland, eilmaer karget ag ar Sport hag ar c'hevredigezhioù.*

## S O M M A I R E

### 4 ENFANCE - JEUNESSE

► Des passerelles pour faciliter le passage en 6<sup>ème</sup>

### 5 RÉSERVE NATURELLE

► Travaux de restauration des marais

### 6 HABITAT ET ACTION SOCIALE

► Bézidel : le Clos Enez prend vie

### 7 FINANCES

► Budget 2015 : objectifs atteints

### 8 AMÉNAGEMENTS - DÉPLACEMENTS

► Cœur de Poullanc : une nouvelle étape débute en 2016

### 9 DOSSIER : les Petits Pas dans les Grands

- Lettre ouverte à tous les habitants
- Ensemble acteurs du développement durable
- Questionnaire

### 13 COURRIER DES LECTEURS & COMMUNIQUÉS

### 14 CADRE DE VIE

- Jardiner responsable : les 10 conseils de Marie-France
- Concours des maisons fleuries

### 15 VIE ÉCONOMIQUE

- Commerçants et artisans du Poullanc : une dynamique renouvelée
- Bienvenue aux nouveaux commerces et services

### 16 VIE ASSOCIATIVE

- Séné Tennis Club : « nos équipements font des envieux ! »
- Don du sang : des besoins toute l'année

### 17 VIE CULTURELLE

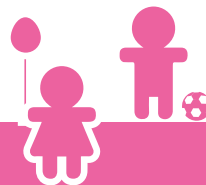
- Fête des deux cales et du petit passeur
- Théâtre : « Réparer les vivants », d'Avignon à Séné
- Danse contemporaine de rue

### 18 PORTRAIT DE SINAGOTS

- Cécile Le Bouquin, une sinagote portée par la danse

### ÉTAT CIVIL

### 19 OPINIONS



## Des passerelles pour faciliter le passage en 6<sup>ème</sup>

**Moment clé de la scolarité, la liaison entre l'école et le collège est souvent difficilement vécue par l'élève. Les équipes pédagogiques travaillent donc ensemble en amont du passage en 6<sup>ème</sup> afin de préparer et rassurer les élèves et d'harmoniser les méthodes de travail.**

Le passage en 6<sup>ème</sup> peut être assimilé par l'élève à une rupture sur plusieurs plans : géographique, affectif et pédagogique. Certains enfants subissent un choc émotionnel suscité par le changement d'établissement, les nouvelles façons de travailler et la relation plus distante aux professeurs.

De plus, la réforme des cycles annoncée par le Ministère de l'Education Nationale définit le cycle 3 comme cycle de consolidation. Il correspond désormais aux deux années de l'école élémentaire (CM1 et CM2) et à la première année du collège (classe de 6<sup>ème</sup>). Cette nouvelle disposition incite les équipes pédagogiques à reconsidérer les liens entre l'école primaire et le collège.

Le collège Cousteau, à travers son « conseil école-collège », propose aux équipes du collège et des sept écoles du secteur des actions de coopération et d'échange, des enseignements et des projets pédagogiques communs. En voici quelques exemples :

- Accueil des CM2 au collège :
  - un professeur de CM2 peut choisir de donner un cours à ses élèves habituels dans les locaux du collège
  - un professeur de 6<sup>ème</sup> propose un cours aux élèves de CM2
  - des élèves de CM2 assistent par petits groupes à des cours donnés aux 6<sup>ème</sup>
- Portes ouvertes ;
- Projets autour de la lecture : avec « Liaison en littérature », élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup> lisent les mêmes livres et se retrouvent à Grain de Sel pour échanger ;
- Correspondances entre élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup>, avec des conseils aux futurs collégiens ;
- Défis « Kapla » et Math...

Le collège souhaite également harmoniser ses contenus et assurer la continuité des méthodes d'apprentissage avec les écoles du secteur. Cela passe par des échanges d'outils (devoirs, fiches de consignes, rôles des élèves, évaluation), et pourrait à terme concerner l'organisation des emplois du temps par exemple (sur les rythmes scolaires des écoles et avec une heure de fin similaire pour une transition facilitée avec l'école primaire).

### « Un passage important pour les professeurs aussi »

Comme ses collègues du secteur, Emilie Sténic, professeure de CM2, participe trois fois par an aux comités de pilotage avec le collège Cousteau. Avec la réforme du cycle 3, des réunions supplémentaires seront sans doute nécessaires afin d'harmoniser les méthodes d'enseignement.

*« Les enfants appréhendent le passage en 6<sup>ème</sup>. Mais petit à petit, grâce aux différents projets communs, ils sont rassurés et ont même hâte d'y être ! Du côté des professeurs, des commissions d'harmonisation nous permettent d'échanger oralement sur les facilités et difficultés de chaque enfant. Pour nous aussi, c'est important de savoir qu'on ne lâche pas nos petits dans la nature ! Et ça rassure les parents ».*



Emilie Sténic, professeure, et sa classe de CM2.

Le passage en 6<sup>ème</sup>,  
un grand changement  
pour les futurs  
collégiens !



Le 27 février, le collège Cousteau a accueilli une centaine de familles venues découvrir l'établissement.

## Portes Ouvertes des écoles

### Ecole Claude Aveline

Mardi 26 avril  
de 16 h 30 à 18 h 30

### Groupe scolaire Dolto

Jeudi 21 avril  
16 h 30

### Groupe scolaire Guyomard

Mardi 26 avril  
de 16 h 30 à 18 h

### Ecole Sainte-Anne sur rdv.



# RÉSERVE NATURELLE

## Travaux de restauration des marais

Les marais de Séné ont été construits par l'homme, au début du 18<sup>e</sup> siècle. Ils nécessitent un entretien régulier pour la maîtrise des niveaux d'eau. Aujourd'hui, certaines zones fragilisées doivent être restaurées. Les marais de Bindre, Dolan et du Grand-Falguérec sont ainsi en cours de rénovation. Cela représente environ 1600 mètres de digue et 3 buses (tuyaux d'alimentation des bassins).

Les travaux de restauration répondent à plusieurs objectifs :

### 1 Préserver le milieu naturel

Les bassins endigués des anciens marais salants constituent un vaste garde-manger pour les oiseaux. Caractérisés par la présence d'une nappe d'eau pendant tout ou partie de l'année, ils subissent de grandes variations de la salinité au cours du cycle annuel (avec notamment des périodes estivales durant lesquelles la salinité excède celle de l'eau de mer). Afin de conserver ces lagunes et leur biodiversité, l'entretien des digues et ouvrages hydrauliques est nécessaire pour :

- contrôler les niveaux d'eau et la salinité
- assurer des entrées d'eau de mer régulières pour renouveler l'eau et le plancton, base de la chaîne alimentaire ;
- mettre les bassins à sec afin d'y réaliser des actions d'entretien (curage, construction d'îlots...).

Il s'agit aussi de conserver un paysage patrimonial faisant partie de l'histoire et de l'identité de Séné.



05

### 2 Garantir de bonnes conditions d'accueil aux oiseaux d'eau

La profondeur de l'eau joue un rôle déterminant pour la fréquentation d'un marais par les oiseaux. Elle conditionne les possibilités de reposoir et d'accès à la ressource alimentaire qui vit sur le fond. Le réglage du bon niveau d'eau est également crucial pour la survie des poussins d'oiseaux nichant dans les bassins au printemps (avocette élégante, échasse blanche).



Les premiers travaux ont eu lieu au mois de mars.



### 3 Protection d'habitations et d'infrastructures

Un autre objectif des travaux est de maîtriser au mieux les risques d'inondation des habitations et des routes proches des marais.

### 4 Restaurer, par le pâturage, des prairies sur les digues

La qualité des marais pour les oiseaux d'eau est aussi liée à l'ouverture du milieu, du paysage, favorisée par le pâturage. En effet, les oiseaux vont préférer des bassins aux pourtours bien dégagés, leur permettant de mieux détecter les prédateurs. De plus, les herbes basses attirent certaines espèces sur les digues, qui peuvent y trouver repos (tadornes de Belon, canards...) ou nourriture (courlis, barges, vanneaux huppés...).

Les interventions sont prévues essentiellement sur des terrains du Conservatoire du littoral et, dans une moindre mesure, sur des terrains communaux.

#### Le coût des travaux s'élève à 41 800€.

Le financement est assuré à 40% par la DREAL Bretagne (Ministère de l'environnement), à 40% par le Conservatoire du littoral et à 20% par la commune de Séné.

Deux tranches de travaux sont programmées, en mars 2016 (avant la nidification) notamment sur le secteur des marais de Bindre et Dolan, puis la fin du chantier à l'automne 2016.



# HABITAT ET ACTION SOCIALE

## Bézidel : le Clos Enez prend vie

Après un premier bâtiment en location-accession livré en mars 2015, la résidence du Clos Enez, située à Bézidel, s'est agrandie en décembre dernier avec l'arrivée d'une centaine de personnes dans deux immeubles réservés au logement social<sup>1</sup>. L'occasion d'avoir le retour de locataires récemment installés, et de revenir sur le rôle des logements sociaux et les mécanismes d'attribution.

### La parole aux habitants :

**Camille, 29 ans, locataire d'un T2 adapté à son handicap**

« C'est vraiment grâce au CCAS que j'ai pu obtenir ce logement, le site web d'un bailleur n'est pas suffisant. Il s'est passé moins d'un an entre ma demande et l'attribution de ce logement. C'est compliqué d'imaginer l'appartement parfaitement adapté à son handicap sur plan, puisque tous les handicaps sont différents. Mais j'ai pu obtenir la baignoire demandée et c'est la première fois que je dispose d'une vraie cuisine adaptée. L'immeuble est en plus très bien situé et bien isolé. »



**Jacques, retraité, locataire d'un T3**

« Je vis à Séné depuis 19 ans, mais mon épouse et moi cherchions un logement sans escalier. J'ai été délégué de quartier pendant 15 ans, alors forcément j'aimerais recréer quelque chose ici, un grand village. C'est moins évident en immeuble, on n'a pas d'endroit pour se rassembler. Ça prendra du temps, mais déjà on se dit bonjour, et on a discuté avec des voisins lors de la remise des clés. On est très bien situé, l'idéal serait de s'ouvrir aux quartiers voisins, comme Limur, et d'avoir des panneaux d'affichage ».



## Logement social à Séné : les grandes orientations

La politique de la ville de Séné en matière de logement social consiste à répondre au mieux aux attentes des habitants, tout en favorisant une mixité intergénérationnelle. Compte tenu du coût du logement dans le secteur, il s'agit également de permettre à des Sinagots ou à leurs enfants de rester sur la commune.

• Afin de rattraper le retard pris par la ville en matière de logement social, l'équipe municipale a fait le choix d'inscrire au Plan Local d'Urbanisme l'objectif de 30% de logement social (la loi SRU en impose au minimum 20%), et même jusqu'à 40% dans certains secteurs.

Dès la construction d'un petit collectif (à partir de six logements), les constructeurs privés ont obligation de se conformer aux orientations du PLU en matière de logement social. Quand il s'agit d'une parcelle communale, la ville cède généralement son terrain, à condition qu'y soient construits uniquement des logements sociaux. Ce fut le cas route du Gouavert (résidence Le Gouavert) et derrière l'école Sainte-Anne (résidence Les Fougères).

• Lors de l'attribution des logements, une attention particulière est portée à des critères comme l'accès aux écoles pour les familles, la proximité de l'emploi et des transports, l'accessibilité des commerces et services... **L'adéquation entre le logement et les besoins des habitants est toujours privilégiée.**

**Le processus d'attribution d'un logement social est très réglementé et comprend plusieurs étapes.** A Séné, Sophie Monnier, référente logement du CCAS, vous propose un accompagnement pour effectuer la demande d'un logement social. Lorsqu'un logement se libère, la commune fait des propositions au bailleur concerné parmi les dossiers qu'elle a reçus. Dans le cas de la livraison d'une résidence de plusieurs logements, une commission composée d'élus municipaux et de membres du conseil d'administration du CCAS (dont deux représentants des habitants) se réunit. Les dossiers sont anonymes et classés selon 10 critères (ancienneté de la demande, emploi ou scolarisation sur la commune, situation de handicap ou de mal logement...). Suite à cette commission, un élu municipal (René Eveno) participe à la commission d'attribution chez le bailleur social. C'est en effet la commission du bailleur qui prend la décision finale, même si elle suit généralement les recommandations de la commune.

Remise des clés de la résidence Clos Enez, en décembre 2015.



<sup>1</sup> : Un logement social est un logement à loyer plafonné, destiné à des personnes à revenus modestes, voire moyens. Il en existe plusieurs catégories (très social, social, intermédiaire), leur attribution dépendant des ressources et de la composition familiale.

Plusieurs habitants participent au comité consultatif "Nouvelles formes d'habitat social", afin de monter, avec les élus, un projet de logement social pour un terrain situé près du Purgatoire.



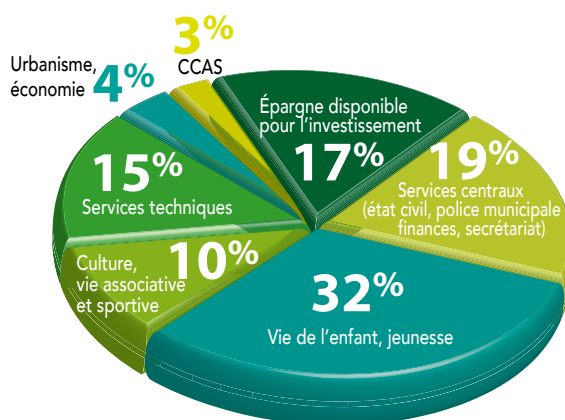
## Budget 2015 : objectifs atteints

**Dans un contexte difficile, avec des contraintes budgétaires marquées par la baisse des dotations de l'Etat, la commune a maintenu le cap. La municipalité, les services municipaux, les associations : chacun a passé au crible ses besoins budgétaires pour être au plus juste tout en maintenant voire en améliorant la qualité du service rendu à tous.**

### Dépenses de fonctionnement

Conformément aux engagements, les dépenses de fonctionnement sont restées stables. Cela n'a pas empêché l'amélioration de services à la population, notamment dans le domaine de l'enfance. C'est le cas de la restauration scolaire par exemple. Plus de 500 repas sont désormais servis tous les jours. De même, l'année 2015 a vu la mise en place des nouveaux rythmes de l'enfant, suite à la réforme nationale. 465 élèves sont concernés. Différents parcours thématiques leur sont proposés. Le coût moyen d'un écolier pour la collectivité est de 230 €.

Dans les secteurs social, culturel et associatif, de nouveaux projets associant des habitants ont émergé.



**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015**  
pour un montant total de 8 906 131 €

### Dépenses d'investissement

La municipalité a investi 2,8 M€ pour votre environnement quotidien (aménagement et équipement).

● Équipement, services : **2%**



● Culture, sports, vie asso : **16%**  
*Sur la photo : vestiaires stade Le Derf*

● Enfance, jeunesse, vie scolaire : **5%**

● Urbanisme, environnement et économie : **32%**  
*Sur la photo : bassins du parc de Limur*



● Bâtiments : **4%**

● Voirie : **41%**  
*Sur la photo : village réhabilité de Montsarrac*



### Autofinancement

La capacité de la commune à investir avec les économies faites sur le fonctionnement demeure importante : 1 349 873 €, soit 3 % au-dessus de l'objectif voté.

**WEBENCHERE** : la commune a lancé en 2015 la vente de petit patrimoine stocké et inutilisé (tracteur-tondeuse, vaisselle, mobilier et jeux d'enfants...). Cette opération a généré 8 250 € de recettes.

*Pour ceux qui souhaitent plus de détails, les documents budgétaires sont disponibles sur le site internet de la commune, rubrique mairie.*



## Cœur de Pouffanc : une nouvelle étape débute en 2016

### 1 Où en est-on de la première étape ?

Les travaux d'aménagement de ce nouveau cœur de quartier ont débuté depuis plusieurs mois. L'étape 1 se composait de deux bâtiments : le projet « Nouvelle Vague » (**îlot 1**), un immeuble privé de 24 logements réalisé par le groupe Bouygues Immobilier et actuellement en cours de finition route de Nantes, ainsi qu'un second immeuble de 17 logements situé juste derrière, la résidence Marion du Fauët (**îlot 2**), réalisée par le bailleur social Vannes Golfe Habitat et ayant accueilli ses premiers habitants en décembre 2015.



La rue de desserte, dénommée Allée Marion du Fauët, a été raccordée provisoirement à la route de Nantes pour permettre l'accès des nouveaux habitants à leur parking souterrain. A terme, cette voie sera reliée à la rue du Versa.

Les cheminements piétons bordant la partie ouest du groupe scolaire Guyomard sont aujourd'hui tracés et dessinent les prochaines liaisons douces avec les lotissements situés plus au nord. Les travaux de finition et l'installation des premiers mobiliers seront effectués entre mai et juillet 2016.

### 2 90 nouveaux logements pour la seconde étape

L'aménageur de l'opération Cœur de Pouffanc, la société EADM, poursuit les procédures d'acquisition des terrains qui vont permettre la construction des immeubles de l'étape 2, à la place des locaux autrefois occupés par le comptoir métallurgique de Bretagne, en bordure de la route de Nantes. Cette seconde étape accueillera les îlots d'habitation 3 et 4, pour environ 90 nouveaux logements.

Afin d'assurer la variété des formes architecturales voulue pour cette opération, deux concours d'architectes ont été organisés et six cabinets d'architectes auditionnés. Pour l'**îlot 3**, situé en bordure de la route de Nantes, c'est le cabinet Alzua + qui a été choisi, appuyé sur la promotion de Bouygues Immobilier. Pour l'**îlot 4**, c'est le projet du cabinet a/LTA de Rennes, appuyé sur la promotion du Crédit Agricole Immobilier, qui a été retenu.

#### Une mixité sociale affirmée

Les deux opérations ne font aucune distinction architecturale entre social et accession. Ce sont 26 logements sociaux gérés par Bretagne Sud Habitat qui seront ouverts à la location sur les deux programmes. Par ailleurs, pour favoriser le « vivre ensemble », la toiture de l'immeuble Bouygues (îlot 3) accueillera un jardin collectif qui sera accessible à tous les locataires.

#### Une offre de logements adaptée aux familles

La moitié des logements sont des grands logements de type 3 ou 4 permettant de répondre à la demande des familles. En outre, certains logements pourront s'adapter aux modes de vie et aux évolutions de vie des occupants.

#### Le calendrier

Pour des raisons pratiques, c'est l'îlot 4 qui sera le premier mis en construction, au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017. Lorsque ces travaux auront été suffisamment engagés, ceux de l'îlot 3 pourront commencer.



Le projet de 57 logements est composé d'un ensemble de trois collectifs, chacun surmonté d'une maison en bois aux formes contemporaines. Les façades sont composées sous la forme d'un quadrillage en béton qui donne de la force au projet. Tous les logements sont traversants, distribués par une coursive sur la façade nord et disposant de pièces de vie au sud. Tous possèdent soit un jardin d'hiver, véritable pièce à vivre, soit un balcon, soit les deux.



Les 49 logements de cet îlot donneront l'illusion de maisons superposées à l'architecture sobre et élégante. Le projet est composé de trois bâtiments connectés par des passerelles légères ou des venelles favorisant les liaisons douces et apaisées.

### 3 Une troisième étape à l'horizon 2018-2019

L'aménageur travaille déjà sur l'acquisition des terrains de l'étape 3, entre les nouveaux immeubles et la rue du Versa, afin de préparer les espaces nécessaires à l'accueil des prochains programmes de construction. Au total, ce sont près de 210 nouveaux logements qui viendront constituer ce cœur de quartier.



## Le Mouvement des citoyens sinagots pour un développement durable



### Lettre ouverte à tous les habitants

La prise en compte de l'environnement concerne tous les aspects de la vie communale : l'aménagement urbain, la préservation des espaces naturels et agricoles, le développement économique et des services, les déplacements...

A Séné, cette exigence n'est pas nouvelle. Il y a 20 ans, ce sont ces mêmes préoccupations qui ont guidé la création de la Réserve Naturelle, puis, quelques années plus tard, la réhabilitation de nombreux chemins et sentiers et la reconquête de terres agricoles.

Aujourd'hui membre du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, notre commune est, avec Vannes Agglo, partie prenante du PCET (Plan Climat Energie Territorial) et de nombreuses actions visant l'amélioration de l'habitat et la réhabilitation thermique des équipements et des logements.

Devant l'urgence d'agir contre le réchauffement climatique, et pour amplifier le mouvement, les politiques publiques - même à l'échelon local - ont besoin de la mobilisation de tous les habitants. C'est l'objet d'une mobilisation citoyenne que nous souhaitons initier avec vous pour apporter notre pierre à la protection de la planète. **Réunir localement toutes les bonnes volontés, l'intelligence et l'innovation pour réussir la transition écologique : c'est l'ambition du mouvement naissant « Les Petits Pas dans les Grands ».**

#### Les Petits Pas dans les Grands, c'est quoi ?

- **chacun contribue à la hauteur de ses moyens : il n'y a pas de gestes insignifiants. Chaque geste compte, chaque geste est décisif, chaque geste peut devenir un réflexe ;**
- **limiter notre empreinte écologique pour transmettre une planète saine à nos enfants ;**
- **inscrire les petits pas de Séné dans les grands pas de l'humanité, en toute humilité ;**

Quels que soient notre âge, notre métier ou nos activités, le quartier ou le village où nous habitons, nous sommes tous invités à participer à cette démarche et à nous lancer dans cette belle aventure ! Elle commence par le questionnaire qui suit...

Vos élus

## A Séné, élus, services et habitants, ensemble acteurs du développement durable

A Séné, de nombreux habitants n'ont pas attendu la COP21 pour agir ! Ils s'interrogent au quotidien sur leur propre comportement, sur la préservation des paysages et ressources naturelles, l'organisation de leurs déplacements, la baisse de leur consommation des énergies, l'amélioration du tri des déchets, la diminution du gaspillage, le recyclage des matériaux ou des produits... et apportent des réponses !

Les élus et les services de la Ville contribuent à cet effort.

Ainsi,

**Depuis 2010**, la ville ne répand **plus aucun pesticide** sur l'ensemble de l'espace public communal. Un bon point pour la santé humaine et celle de la nature. Le broyage systématique de tous les déchets verts permet le paillage de tous les massifs végétaux de la commune et ainsi une diminution appréciable des arrosages.

**Depuis trois ans**, dans tous les services de la mairie, **le papier n'est plus jeté mais recyclé**. Les bénéfices sont versés au profit d'une association caritative.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011**, l'éclairage public nocturne a été réduit d'une heure. Dans le même temps, la pose de nouvelles **lampes à basse consommation** a permis de sécuriser certains parcours.

**Depuis un an**, les **premiers composteurs** pour recycler les déchets de la cuisine et de la table ont été placés au pied de résidences collectives. En lien avec Vannes Agglo, ils seront systématisés dans les prochains mois.

**Depuis septembre dernier**, un nouveau service de restauration est proposé aux écoliers de la ville. Outre l'amélioration de la qualité de la nourriture, l'ambition est à la fois de **diminuer les gaspillages alimentaires**, les kilomètres de livraison et drastiquement les emballages plastiques. Pari gagné !

**Plus récemment** et pour compenser l'absence de lignes régulières de transport en commun, l'initiative « Séné Pouce » a été lancée... Histoire d'**inciter au covoiturage** sur les principaux axes de la commune. A faire savoir et à utiliser.

**En 2016**, la ville va poursuivre son **maillage de pistes cyclables**. La liaison attendue entre le bourg et l'entrée de la presqu'île de Langle va être réalisée. Pour le plus grand bonheur de tous ceux qui souhaitent se déplacer autrement qu'en voiture !

Ce n'est là qu'un petit échantillon d'actions entreprises par les services de la Ville avec la contribution appuyée d'associations et d'habitants motivés par ces questions.



### LA LEGENDE DU COLIBRI :

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !" Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part." Pierre Rahbi.

*Le poids de nos actions quotidiennes sur des enjeux aussi globaux que le réchauffement climatique ou l'énergie peut sembler dérisoire par rapport à l'étendue des défis à relever. Ce ne sont que des petits pas. Mais additionnons le résultat de tous ces petits pas. Nous constaterons peut-être un bon spectacle !*

Un nouveau "petit pas" récompensé : Séné a obtenu deux étoiles au concours 2015 du label "Villes et Villages étoilés". Elle rejoint ainsi les 570 communes distinguées depuis 2009 pour la préservation de leur ciel et environnement nocturnes.

## ENSEMBLE, allons plus loin et changeons nos comportements quotidiens

Conditions d'habitat, déplacements, lutte contre le gaspillage et gestion des déchets, économie d'énergies, biodiversité, modes de consommations et d'alimentation, éducation à l'environnement, innovations techniques, économiques ou sociales... Nous sommes tous concernés !

Oui, la préservation de notre environnement et de notre planète nécessite la mobilisation de tous.

**Etape 1 :** Jetez un œil au questionnaire ci-contre et remplissez-le seul, en couple ou en famille. Il s'agit d'identifier les pratiques existantes, des initiatives, dans chaque foyer, chaque quartier, afin de mesurer la prise de conscience locale et initier le déploiement des bonnes pratiques dans le maximum de foyers sinagots.

**Etape 2 :** En cours d'année, une mise en commun des questionnaires sera organisée au cours d'une soirée dans chaque quartier et village de Séné.

**Etape 3 :** un agenda d'actions sera retenu par quartier/village puis mis en œuvre.

**D'avance, merci de votre écoute et de votre participation.**  
**Chacun de nos gestes est un petit pas :**  
**démultiplions-les, pour notre commune, pour nos enfants, pour la planète !**

**Merci de répondre à ces quelques questions et de nous renvoyer vos réponses avant le 1<sup>er</sup> mai 2016 :**

- en déposant votre questionnaire à l'accueil de la mairie ou à Grain de Sel
- en le faisant parvenir par mail à [contact@sene.com](mailto:contact@sene.com)
- pour plus de simplicité et d'efficacité, vous pouvez remplir ce questionnaire en ligne sur [www.sene.com](http://www.sene.com), rubrique actualités.

**1/ Pour chacune des pratiques suivantes, dites-nous quelle est votre position :**

[illegible]



**2/ Agir pour un développement durable, c'est agir dans le sens d'un équilibre entre l'homme, l'environnement et l'économie. Face à ces enjeux, diriez-vous que vous vous sentez :**

- ☐ Très concerné(e)  
☐ Concerné(e)  
☐ Peu concerné(e)  
☐ Pas du tout concerné(e)  
☐ Je ne sais pas



**3/ Après avoir rempli le tableau ci-avant, faites-vous une autre action que celles citées dans ce tableau ?**

- ☐ oui ☐ Non

Si oui, laquelle ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

**4/ Avez-vous mis en place au sein de votre foyer ou quartier une pratique/idée innovante ou une simple astuce allant dans le sens du développement durable ?**

- ☐ oui ☐ Non

Si oui, laquelle ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

**5/ Seriez-vous prêt(e) à la présenter/partager avec les Sinagots ?**

- ☐ oui ☐ Non

**6/ Pour faire avancer les idées liées au développement durable, seriez-vous prêt(e) à vous impliquer :**

- ☐ Seul(e), au sein de votre foyer  
☐ A plusieurs, au sein de votre quartier  
☐ A plusieurs, à l'échelle de Séné  
☐ Je ne souhaite pas m'impliquer



**7/ Avez-vous des idées à suggérer pour partager ou mettre en place des actions, entre habitants et/ou au sein de la ville pour accentuer notre implication dans le développement durable ?**

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

**8/ Concernant le développement durable, diriez-vous que la commune de Séné :**

- ☐ Est très impliquée  
☐ Est normalement impliquée  
☐ Est insuffisamment impliquée  
☐ N'est pas du tout impliquée  
☐ Parle plus qu'elle n'agit  
☐ Je ne sais pas



**9/ Souhaitez-vous être informé(e) de la suite du mouvement «Les Petits Pas dans les Grands» ?**

- ☐ oui ☐ Non

**10/ Souhaitez-vous vous impliquer dans le mouvement ?**

- ☐ oui ☐ Non

**11/ Informations personnelles :**

Vous habitez :

- ☐ le Poulfanc  
☐ le Bourg  
☐ les villages  
☐ la presqu'île

- ☐ dans une maison individuelle  
☐ dans un collectif



Nom (facultatif) : .....

Prénom (facultatif) : .....

Adresse mail (facultatif\*) : .....

\* En nous communiquant votre adresse mail vous acceptez de recevoir des informations de la mairie concernant :  
 - Le mouvement « Les Petits Pas dans les Grands »  
 - Toute autre information municipale



## La commune de Séné célèbre-t-elle des parrainages républicains ?

Nombreuses sont les familles qui souhaitent fêter l'arrivée d'un enfant. Le parrainage républicain ou baptême civil est une cérémonie symbolique qui permet de désigner, hors du cadre religieux, un ou plusieurs parrain(s) et marraine(s) à son enfant.

Ce baptême civil n'est prévu par aucun texte. Il n'a donc pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit toutefois d'un engagement moral fort vis-à-vis du filleul.

Comme il n'a pas de valeur légale, les mairies ne sont pas obligées de le célébrer et il n'y a pas de cérémonial préétabli. **La mairie de Séné pratique le baptême civil pour les enfants dont les parents habitent la commune.** Pour que l'esprit de cette cérémonie corresponde aux attentes des parents, les élus leur proposent un temps d'échange et de préparation quelques jours auparavant.

**La demande doit se faire par écrit au minimum un mois avant la date choisie par la famille. Les baptêmes civils peuvent avoir lieu du lundi au samedi midi.**

## Plusieurs maisons de mon lotissement ont été cambriolées. Que préconisez-vous ?

Ces derniers mois, notre commune, comme beaucoup d'autres, a dû faire face à plusieurs vagues de cambriolages. Ils sont le fait de réseaux que les services de police et de gendarmerie cherchent à démanteler.

Quelques conseils pour vous préserver :

Il est important de décourager les voleurs, notamment en protégeant les entrées de votre domicile (verrous et sécurités, volets, grilles ou barreaux selon les ouvertures et leur facilité d'accès, traverses en bois pour renforcer les baies vitrées, alarme ou système lumineux de détection de présence...).

Il faut aussi penser à ce qui pourrait les ralentir : ne pas laisser clés de voiture et sacs dans l'entrée, ni tous ses objets de valeur au même endroit (ou alors dans un coffre-fort). D'autres réflexes sont importants : ne pas écrire ses coordonnées sur son trousseau de clés, ne pas attacher ensemble clés de voiture et clés du domicile ni cacher de clés dans le jardin, être vigilant par rapport à toute présence étrangère dans le quartier, etc.

En cas d'absence prolongée, pensez au dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (renseignements auprès de la police municipale).

***Vous avez une question ?  
N'hésitez pas, contactez la mairie [contact@sene.com](mailto:contact@sene.com)***

## COMMUNIQUÉS

### Plan canicule : inscriptions

Toute personne dès 65 ans, et/ou en situation de handicap, qui s'estime vulnérable aux risques liés à une canicule peuvent se faire recenser auprès du CCAS avant le 1<sup>er</sup> juin. L'inscription se fait sur formulaire, à retirer au CCAS ou expédié sur demande. La liste des inscrits 2015 est conservée, sauf avis contraire.

#### Gratuit

C.C.A.S Mairie de SÉNÉ  
place de la Fraternité  
tél. 02 97 66 59 65  
[accueil.ccas@sene.com](mailto:accueil.ccas@sene.com)



### A vos appareils : partagez Votre Séné !

Séné, ce sont des images bien connues : Port-Anna, la Maison rose, les sinagots, les marais... Mais notre commune regorge aussi de petits trésors que seuls les habitants connaissent, des endroits intimistes, cachés, peu accessibles ou oubliés. Selon la météo, la luminosité, la saison, les marées aussi, les paysages nous apparaissent parfois bien différents.

**Pour que Séné reflète plus que jamais ses habitants, nous vous proposons de contribuer aux illustrations des différents supports et publications de la ville (plan, agenda, bulletin, carte de vœux, site web...) en nous proposant vos photos, les photos de Votre Séné.**

**Envoyez vos plus beaux clichés à : [communication@sene.com](mailto:communication@sene.com)** en indiquant le lieu de la prise de vue, le copyright à utiliser, ainsi que vos coordonnées (Nom, Prénom, numéro de téléphone).

Si votre fichier dépasse 2Mo, privilégiez le service gratuit [www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com) pour nous les faire parvenir.

En envoyant vos clichés, vous acceptez de céder, à titre gratuit, le droit de représenter, reproduire et adapter ces visuels aux fins d'illustrations des différents supports de la Ville (supports papiers et supports électroniques), ce pour la durée de protection légale de vos droits d'auteur.



# CADRE DE VIE



# 14

## Jardiner responsable : les 10 conseils de Marie-France

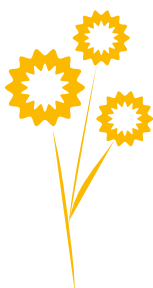
Marie-France Tondeur fait partie de l'association Jardiner en Pays vannetais. Militante du « jardinage au naturel », elle est très active auprès des habitants et de la commune de Séné, comme au jardin du presbytère. Forte de son expérience, elle vous propose 10 conseils pour entretenir votre jardin de façon responsable.



- 1. Les semis :** pour ne pas se tromper de profondeur, une graine doit être enfouie d'environ trois fois son diamètre.
- 2. Pour réduire les maladies et ravageurs :** mélanger vos légumes et/ou fleurs. Quelques exemples de bonne association : les tomates avec les oeillets d'Inde, les oignons et les carottes.
- 3. Un jardin ne doit surtout pas créer de « déchets » :** une épiluchure ainsi que vos restes de légumes feront un très bon engrais après compostage !
- 4. Je réalise des paillages** sur les massifs de plantes ornementales et sur mes carrés de légumes : ainsi j'évite la déchetterie, je conserve l'humidité de mes sols, je désherbe moins et j'apporte de la matière organique et des engrais. Enlevez vos paillages au printemps pour un meilleur réchauffement de la terre aux premiers rayons de soleil.
- 5. J'accepte les insectes** dans mon jardin car ceux-ci participent à la chaîne alimentaire et ainsi à l'équilibre de l'écosystème qu'est mon jardin.
- 6. Je ne plante pas d'espèces invasives,** pour ne pas modifier notre écosystème.
- 7. J'utilise des macérations d'ortie et de consoude** pour apporter des nutriments aux plantes et renforcer leurs défenses immunitaires.
- 8. Je stocke de l'eau** dans des récupérateurs afin de mieux la redistribuer lorsque mon jardin en aura besoin.
- 9. Je laisse des plantes sauvages** dans mon jardin pour nourrir les insectes, mais aussi pour en consommer certaines, comme la petite véronique ou le mourron.
- 10. Je n'utilise pas de désherbant dangereux** pour ma santé et pour mon environnement.

## Concours des maisons fleuries

Toute l'année, le service des espaces verts concourt à l'embellissement des espaces publics. Vous aussi, habitants, pouvez contribuer à l'embellissement de la commune en prenant soin de vos jardins. Une démarche individuelle ou collective qui permettra d'améliorer le cadre de vie des Sinagots, mais aussi et on y pense moins, l'économie locale à travers le tourisme.



Les inscriptions sont à faire avant la mi-juin à l'accueil de la mairie. A cette occasion, un bon d'achat est remis aux inscrits pour encourager la démarche. Un jury communal passera fin juin évaluer la qualité des embellissements mais aussi votre approche environnementale. L'appréciation se fait depuis l'espace public, sans rentrer dans le jardin. La commune organise une remise de prix durant laquelle l'ensemble des participants sont mis à l'honneur et récompensés.

**Inscrivez-vous !**



*En décembre dernier, le jardin du presbytère a reçu le 1<sup>er</sup> prix départemental des jardins pédagogiques.*



15

## Commerçants & artisans du Poulfanc : une dynamique renouvelée !

Grâce à la volonté des commerçants du Poulfanc, désireux de mieux se connaître et d'animer le quartier, l'association des Commerçants & Artisans du Poulfanc (la CAP) se remobilise. Ce regroupement permet, entre autres actions, de promouvoir le commerce, les services et l'artisanat auprès de la clientèle locale grâce à des actions collectives : animations commerciales, promotions communes, achats groupés... L'association va également représenter les intérêts des entreprises auprès des élus locaux et se positionner en réel partenaire des projets de la commune impactant les activités commerciales. De nombreux projets sont d'ailleurs en vue, avec comme leitmotiv la promotion de l'espace marchand :

- **Des opérations en fonction du calendrier** : marché de Noël, Fête des mères, Saint-Valentin, fête des fleurs au printemps, semaine du goût, fête du beaujolais, Halloween, fête du chocolat pour Pâques ;
- **Des actions festives** : braderies, concours entre commerçants (la plus belle vitrine...), dégustation, portes ouvertes, tombolas ou jeux-concours...



- **Des opérations originales** : défilé de mode dans les rues adjacentes, création d'une carte de fidélité collective ;
- **Des actions de communication** : création d'un site internet dédié à l'association, d'une page Facebook, radio, affichage, publicités, tracts, flyers...

## Bienvenue aux nouveaux commerces et services

### Réflexologie plantaire

Infirmière diplômée d'Etat et réflexologue, Isabelle Bazin propose un accompagnement en soins psycho-corporels par la réflexologie plantaire traditionnelle, la réflexologie plantaire émotionnelle et la technique métamorphique. Ces stimulations de zones réflexes des pieds, des mains et du crâne, inspirées de la médecine traditionnelle chinoise, visent à stimuler les capacités d'auto-guérison de l'organisme. Les applications sont diverses : retrouver du tonus, se libérer de douleurs chroniques, être accompagnée lors d'une grossesse ou soutenu lors d'un traitement médical... Adultes et enfants. Plus de renseignements sur [www.reflexologuevannes.com](http://www.reflexologuevannes.com).

19 route de Nantes (accès par la rue de la Grenouillère)  
Tél. 06 32 44 16 10 - [reflexologuevannes@gmail.com](mailto:reflexologuevannes@gmail.com).

### Castors de l'Ouest

Association de loi 1901, Castors de l'Ouest propose aux particuliers un accompagnement lors d'une construction ou d'une rénovation-extension. En adhérant à l'association, les porteurs de projet qui ne souhaitent pas faire appel à un constructeur ou un maître d'œuvre bénéficient des conseils et de l'accompagnement de l'association pour gérer leur chantier : conseils d'achat, documentation, tarifs préférentiels sur les matériaux et la location d'équipement (de 10 à 40% de réduction). L'association propose également diverses prestations : plans, études, aide au financement, maîtrise d'œuvre, visites de chantier...

5 place d'Irlande - Le Poulfanc - Tél. 02 97 63 00 31  
[vannes@castorsouest.fr](mailto:vannes@castorsouest.fr) - [www.castorsouest.fr](http://www.castorsouest.fr)



**La réunion d'information de la chambre des métiers, pour tout savoir sur la création ou la reprise d'une entreprise artisanale.** Deux heures d'information sur les démarches clés à prévoir pour concrétiser votre projet, pour vous aider à vous poser les bonnes questions : création ou reprise ? Comment évaluer mon projet ? De quels conseils puis-je m'entourer ? Quels sont les principaux choix à réaliser (forme juridique, statut fiscal, protection sociale...) ? De quelles aides puis-je bénéficier ?

**Calendrier des réunions organisées à Vannes** : 14 et 28 avril, 12 et 26 mai, 9 et 23 juin, 28 juillet, 25 août, 8 et 22 septembre, 13 et 27 octobre, 10 et 24 novembre, 8 et 22 décembre.

Organisée le jeudi de 9h à 11h, cette première étape est gratuite, confidentielle et ouverte à tous projets.

Sur inscription. Bulletin d'inscription téléchargeable sur [www.cma56.bzh](http://www.cma56.bzh).

CMA56, Boulevard des Îles, tél. 02 97 63 95 00.





# VIE ASSOCIATIVE

## Séné Tennis Club : « Nos équipements font des envieux ! »

Avec un second court couvert, le Séné Tennis Club peut aujourd'hui accueillir davantage d'adhérents, leur proposer plus de confort, mais également donner une plus grande place au loisir.

Le Séné Tennis Club a longtemps déploré devoir refuser des inscriptions faute d'équipement suffisant pour accueillir de nouveaux adhérents. En effet, avec une seule salle, le club pouvait accueillir au maximum 140 licenciés, mais avec difficulté. Les joueurs se souviennent de tournois organisés sur des journées entières et dans trois lieux différents (salle de tennis, gymnases Le Derf et Cousteau). Difficile d'organiser un événement convivial dans ces conditions ! Après de nombreuses réunions de travail avec la mairie et l'architecte, un deuxième court couvert a pu voir le jour en 2011, financé par la collectivité. Le club a pris en charge la partie équipement intérieur du club house. En 2014, il a également financé seul la réfection des deux courts extérieurs.

« Nos équipements plaisent aux visiteurs, on a recruté des gens rien qu'avec ça ! » se félicite Jean-Pierre Tréhin, président du Séné Tennis Club. « Nous sommes montés jusqu'à 222 licenciés. Malheureusement, la tendance est aujourd'hui à la baisse, et c'est un constat au niveau national. Surtout chez les 13-17 ans ».

### Un club qui progresse

Côté entraînement et compétitions, le club s'est donné les moyens de progresser en embauchant il y a quelques années un moniteur à plein temps, Frédéric Buxeraud. Il est épaulé d'un second professeur, Emmanuel Jan, et d'une assistante moniteur, Marie-Amélie Le Quellec, « une des meilleures joueuses de Bretagne ». Les licenciés choisissent de jouer ou non en compétition. En tout, 4 équipes homme, 1 équipe femme, 1 équipe vétérans et 10 équipes jeunes du Séné Tennis Club participent aux championnats départementaux.



Pour ses 30 ans, en septembre 2015, le club avait reçu l'internationale tchèque Eva Valokova. A ses côtés, Frédéric Buxeraud, entraîneur, et Jean-Pierre Tréhin, président.

Le 7 février dernier, le club a atteint son objectif puisque son équipe première est montée en 1<sup>ère</sup> division départementale.

Entre les heures d'enseignement, les compétitions et le loisir, « Les courts sont finalement occupés toute la semaine, notamment par les seniors qui viennent pour le loisir. De 5 à 90 ans, en couple, en famille, entre amis, le tennis a cette particularité d'être un sport intergénérationnel ».

### Infos pratiques

La cotisation annuelle, comprenant la licence, l'adhésion au club et 1h30 de cours, varie de 135€/an (mini tennis) à 260€/an. Le club peut faire bénéficier ses adhérents de réductions sur le matériel.

**Contact : Frédéric Buxeraud,**  
**06 77 15 20 32, fredericbuxeraud@gmail.com**

Un tournoi ouvert à tous les licenciés FFT est organisé par le club du 8 au 25 juin 2016.

## Don du sang : des besoins toute l'année

Pour les cinq collectes de sang annuelles organisées à Séné, une vingtaine de bénévoles de l'Association des donneurs de sang apporte son aide aux équipes médicales de l'Etablissement Français du Sang : ils assurent la publicité des collectes, préparent les salles, accueillent les donneurs, servent les collations, etc.

Si l'association accueille volontiers de nouveaux bénévoles (disponibles en semaine), elle souhaite surtout sensibiliser la population sur les besoins constants de sang. Aujourd'hui rien ne peut remplacer le don de sang.

En Bretagne par exemple, les besoins sont de 600 dons par jour.

**Possible à partir de 18 ans, le don de sang est volontaire, gratuit, anonyme et bénévole. Organisé en collecte mobile à Séné, il peut aussi se faire sur rendez-vous auprès de l'EFS de Vannes. Les femmes peuvent donner leur sang 4 fois par an, les hommes 6 fois.**

A savoir : le don de plasma, très important également, s'effectue sur RDV à l'EFS. La Maison du Don est ouverte tous les jours, tél. 02 97 67 53 00.



Après 33 ans au sein de l'association dont 10 ans en tant que présidente, Suzette Le Fol a passé le relais à Michel Le Bouquin.





# VIE CULTURELLE



17

## Fête des deux cales et du petit passeur

**A terre comme sur l'eau, le passage de Saint-Armel sera en fête le samedi 14 mai. Au programme, chants et danses sur chaque cale, des animations communes et deux fest-noz. Réservez votre journée !**

Pour cette 8<sup>ème</sup> édition, les organisateurs ont retenu le thème « Passage au temps d'Anne de Bretagne ». Représentée par une élue sinagote, l'illustre personnage traversera le passage aux côtés de Luc Foucault, maire de Séné, et sera accueillie à Saint-Armel par Dominique Plat, maire de Saint-Armel. Les deux maires devront eux aussi se prêter au jeu des costumes !

Cette rencontre marquera le début des animations communes, pour le plaisir des spectateurs :

- **Deux tirs à la corde géants** (150 mètres de corde tout de même !) sont prévus entre les deux cales, l'un opposant les élus sinagots et armélois, le second mettant au défi hommes et femmes des deux communes.
- Nouveauté cette année, **un relais de plates** (barques à fond plat) opposera deux équipes de rameurs sinagots et armélois qui devront enchaîner plusieurs allers-retours entre les deux cales.
- Le « **Trophée des deux cales** » verra s'affronter trois yoles : la Morbihan, la Spered Ar Mor et la François, dans une course autour de l'île de Lerne.
- **De vieux gréements seront accueillis** : sinagots, cotres et guépards.

Les festivités débuteront à 15h pour se terminer vers 1h du matin. En plus des animations communes, danseurs et musiciens se succéderont sur chaque cale. A partir de 19h, ce sera cochon grillé à Séné comme à Saint-Armel, avant le lancement des fest-noz à 21h.

Cette année, deux petits passeurs permettront au public de faire la traversée entre les deux cales, et ce jusqu'à minuit. Des navettes routières sont également prévues pour accéder à chaque cale. Excepté le repas du soir (11€) et la petite restauration sur place, **l'événement est entièrement gratuit !**

### En coulisse...

A l'origine de la Fête des deux cales : les associations de Saint-Armel qui, enchantées de la bonne collaboration avec leurs voisins sinagots lors de la Semaine du Golfe, proposent, en 2002, une manifestation entre les cales des deux communes, en alternance avec la Semaine du Golfe. « *C'était aussi une façon de pérenniser le Petit Passeur* », précise Brigitte Guédon, co-présidente du comité de coordination des associations arméloises. Côté Séné, la mairie a confié l'organisation à l'association de quartier présente sur Montsarrac, Les Amis de Kerarden. De chaque côté du chenal, une soixantaine de bénévoles s'active pour monter et tenir les stands, gérer les parkings et la circulation, assurer la sécurité et servir les repas.



A chaque édition de la Fête des deux cales, le dessinateur Nono, qui faisait partie de la toute première équipe organisatrice côté Saint-Armel, crayonne gracieusement le visuel de la manifestation.

## Théâtre : « Réparer les vivants », d'Avignon à Séné

Plébiscité au dernier festival OFF d'Avignon, ce spectacle adapte le roman de Maylis de Kerangal.

Simon Limbres. 19 ans. Au retour d'une session de surf, l'accident de van. L'hôpital. La salle de réanimation. Et les allers-retours entre la vie et la mort, au fil d'un récit palpitant.

Comment le cœur de Simon, 19 ans, peut remplacer celui de Claire, 51 ans, au terme d'une course contre la montre captivante ; toute une chaîne humaine activée durant 24h pour réaliser cette prouesse de la médecine moderne. Une aventure intime et collective autour d'un organe symbole de la vie et lieu de toutes les émotions.

**Jeu di 12 mai à 20h30, Grain de Sel**



## Danse contemporaine de rue

L'amitié entre la compagnie Pied en Sol et Séné s'est nouée pendant les Journées « Aux Œuvres Citoyens ! »

Ils reviennent avec trois représentations en extérieur :

- **Rue Taquin.** L'histoire d'un couple aux disputes rocambolesques, où la danse aux allures de tango aura le dernier mot...

**Vendredi 20 mai à 18h sur le marché bio de Séné**

- **Cabaret Dada.** Fiction chorégraphique et mécanique sonore.

**Vendredi 20 mai à 20h30 sur le parvis de Grain de Sel**



- **Le cri des Lulu.** Les Lulu, ce sont Lucienne et Lucien, deux «élégants» inséparables qui s'accompagnent l'un et l'autre dans l'automne de leur relation.

**Vendredi 27 mai à 18h et 20h30 (à l'entrée de l'allée des Pinsons, lotissement des villages de Limur)**



# PORTAIT DE SINAGOTS

## Une sinagote portée par la danse

Cécile Le Bouquin a grandi à Séné. Elle aime y retrouver ses amis, jouer des plages, se balader sur les sentiers, profiter des animations tout au long de l'année. Elle apprécie l'effervescence du monde associatif. A Séné, elle a étudié, travaillé, joué de l'orgue aussi. Mais surtout : elle y danse.

La danse bretonne, les costumes traditionnels, le plaisir d'apprendre aux autres tout ce qu'elle sait : la petite fille qui voulait être institutrice n'a pas tardé à se découvrir une passion ni à s'entraîner pour son futur métier.

*« Tout a commencé par une kermesse, en CM2. Maman connaissait une personne possédant un costume. J'étais la seule à porter une vraie robe, une vraie coiffe. Ça m'a plu, j'ai continué. Je suis rentrée dans le cercle de Saint-Laurent, maman a suivi (c'est aujourd'hui la présidente) et mon frère aussi, il est devenu mon cavalier ».*

Dès 14 ans, Cécile y donne des cours pour les débutants. *« J'étais timide, ça m'a aidé à parler plus facilement. Ce n'était pas évident, les gens étaient surpris de me voir si jeune et des élèves avaient mon âge. Je m'étonnais moi-même car je n'avais pas de mal à leur enseigner les pas. Plus tard, j'ai également remplacé la chorégraphe du second cours ».*

En 2008, Cécile a validé son monitorat avec la fédération Kendalc'h dont fait partie le cercle, ce qui lui a permis d'étudier plus en détail l'histoire de la Bretagne, les traditions, l'origine des danses et leur géographie. Des stages lui ont permis de rencontrer d'autres cercles, de découvrir des variantes de danses, qui inspirent de nouvelles chorégraphies.

### « Montrer aux touristes, faire vivre les costumes »

La jeune femme affectionne tout particulièrement les sorties avec le cercle : *« Lorsque j'ai pris en charge le groupe, nous étions 12 à participer aux sorties, aujourd'hui 40. Il y a aussi des musiciens. J'aime être sur scène, faire danser les gens. De mars à septembre, on réalise des prestations sur des événements, dans les environs de Séné mais aussi au-delà de la Bretagne ».*



*On ne fait pas de concours, c'est pour le plaisir, perpétuer les traditions, montrer aux touristes, faire vivre les costumes. Nous avons fait 30 sorties en 2015, on partage de jolies choses ».*

Aujourd'hui, Cécile est surveillante à mi-temps et professeure à domicile, pour préparer en parallèle le concours de professeur des écoles. *« Au collège où je travaille, je propose une activité danse bretonne. Aujourd'hui, ce n'est plus ringard ! Les enfants sont contents de revenir ».* Sinagote dans le cœur et très impliquée, la jeune femme devra sans doute quitter la commune quelques temps pour exercer sa future profession. *« Le cercle a grandi, c'est la fierté familiale. Il faudra que ça continue après mon départ. Mais avec les bouts d'chou, la relève est assurée ! »*

Le cercle Korollerion Bro Sine (ou cercle de Saint-Laurent) est présent dans de nombreuses manifestations sinagotes : les pardons, la fête des deux cales, la Semaine du Golfe, le marché des arts, la fête du vélo, le marché de Noël... A l'occasion du Mois des associations, venez découvrir le 10 juin la nouvelle chorégraphie du cercle, intitulée « Entre terre et mer ».

18

Le cercle est toujours à la recherche de costumes (masculins et féminins)

## État civil

### NAISSANCES

#### DÉCEMBRE :

QUERET Alban  
GRAIGNIC Louise  
LETERRIER Amandine

#### JANVIER :

JACOB Louis  
COQUERELLE Saïlan  
LE COGUIC Méwen  
HAUTEFEUILLE Apolline

#### FÉVRIER :

LE NORMAND Kiara  
CHAUDRON Alyana  
BROT Mathis  
NÉDÉLEC Louis Philippe Henri

### MARIAGE

le 12 mars : ANI André et NOBLET Stéphanie

### Deux rendez-vous pour l'engagement citoyen

#### Lancement de l'agenda citoyen

L'année 2015 s'est achevée par l'adoption de l'accord historique sur le climat lors de la COP21. Cet accord n'aura de sens qu'à condition d'être décliné jusqu'aux échelons locaux par des initiatives locales. Forte de son agenda 21, Séné s'engage un peu plus loin avec le lancement du mouvement « les petits pas dans les grands ». Ce mouvement permettra d'informer, de sensibiliser, de valoriser et de développer les pratiques individuelles ou collectives vertueuses en matière de développement durable. La diffusion du questionnaire joint à ce bulletin constitue une première étape que SAS vous invite à franchir.

#### Nouvelle intercommunalité : pour une aggro créative et solidaire

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 les communautés de communes de la presqu'île de Rhuy et du Loch fusionneront avec Vannes Agglo. La loi renforce le poids des intercommunalités. Le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social

de l'habitat, la politique de la ville, l'accueil des gens du voyage et la collecte des déchets constituent les six compétences obligatoires auxquelles pourront s'ajouter trois compétences optionnelles, et, au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence sur l'eau et l'assainissement. SAS soutient l'action des élus du groupe « Pour une aggro créative et solidaire ». Dans le cadre de cette nouvelle communauté, elle leur demande de favoriser une action intercommunale plus participative par une dynamique de transparence et de concertation. Les habitants, usagers, citoyens, doivent pouvoir participer aux projets qui les concernent. Les élus doivent s'engager à mettre en œuvre des démarches de participation citoyenne pour tout développement d'un nouveau projet ou d'une nouvelle politique.

*L'association Séné Avenir et Solidarité.  
seneavenirsolidarite@gmail.com*

### Culture et Economie.

Depuis plusieurs années, les Sinagots ont réussi à faire de Séné un territoire riche culturellement. Rares sont les weekends sans animations, portées par des associations, des habitants. On ne compte plus les initiatives (forums, débats). Parfois, certains événements se télescopent, laissant le visiteur un peu perdu... Est-ce la seule priorité pour laquelle Séné doit se mobiliser ? Le seul objectif sur lequel les acteurs locaux doivent se retrouver, et plus particulièrement la municipalité ?

D'autres dossiers sont aussi très importants : Kergrappe III est-elle à la hauteur des espérances et des budgets mis sur ce projet ? Nous avons proposé que le cahier des charges de cette zone soit revu pour créer une réelle dynamique et développer l'activité économique, en maintenant les entreprises sur le territoire, tout en préservant l'emploi. Aujourd'hui, la majorité a enfin accepté d'ouvrir le site à d'autres activités que celles initialement prévues.

Que de temps et d'argent perdu !!

Les Quais de Séné viennent perturber des accords acquis au niveau de l'agglomération. Avec quel objectif ? On peut reprocher, mais attention à rester irréprochable ! Quelles conséquences pour les projets à venir, au sein de Vannes Agglo ?

La culture participe à l'épanouissement individuel, collectif. Il ne faut pas oublier l'emploi, l'économie. Des sinagots nous interpellent sur ce sujet et nous font part de leur inquiétude quant à leur propre avenir, et pas automatiquement en parlant de la culture !

*Corinne Serge - Pascale Brunel - Guénahel Le Porho  
Séné Terre Mer*

### Un budget d'équilibristes !

Le 15 mars, le conseil municipal a examiné le projet de budget de Séné pour 2016. Nous avons voté contre parce que ce budget est en trompe-l'œil ! Il ne s'équilibre que parce que la municipalité (de gauche) en place n'a pas respecté ses engagements pour faire en sorte « que ça passe ».

Quelques explications sont nécessaires : le Gouvernement de Manuel Valls a diminué les dotations financières aux communes. Cela s'étalera sur la durée du mandat municipal, soit jusqu'en 2020. Que l'Etat veuille faire des économies, c'est plus que nécessaire et urgent. Les responsables territoriaux (Communes, Départements, Régions) devraient emboîter le pas pour réduire la dette du pays et donc des Français.

Mais que font le Maire de Séné et sa majorité ? Ils suppriment un abattement sur les impôts locaux, ce qui revient à augmenter, en moyenne, de 12%, la pression fiscale sur les Sinagots.

Toute la raison de notre opposition est là. En récupérant 240 000 € cette année, ça devrait le faire... Et pour les années à venir, on fait comment ? Parce que la baisse des dotations continuera, elle ! Nous demandons une baisse drastique des dépenses de fonctionnement au profit de l'investissement.

Quel sera le prochain artifice de la municipalité ? Augmentation des taux ? Allongement de la durée des emprunts ? Vente du patrimoine municipal ? Espérer que la population sinagote augmente ? Sur ce dernier point, sachez qu'il faudra près d'un demi-siècle pour éponger ce que va coûter le « cœur de Poulfanc ».

La municipalité en place est le reflet du gouvernement qu'elle soutient : faire plaisir à tout le monde et ne fâcher personne, quel qu'en soit le prix !

*Pour Séné Action Renouveau : Pascal Gandon,  
Claude Poissemeux, Philippe Prévost*

# Agenda

des manifestations

| AVRIL                  |                                                                                                                              |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| du 9 avril<br>au 3 mai | Exposition<br>Arts sinagots - Écomusée                                                                                       |
| 16 & 17<br>Sam. & Dim. | Milonga + stage<br>Ty Tango - Salle des Fêtes + Maison des Associations                                                      |
| 17<br>Dim.             | Vide-greniers<br>Séné FC - Gymnase Cousteau                                                                                  |
| 18<br>Lun.             | Réunion publique (aménagement routier et<br>projet piste cyclable sur la presqu'île de Langle)<br>Salle du conseil municipal |
| 23<br>Sam.             | Concours de belote<br>Club Vermeil - Salle des Associations<br>Repas dansant<br>FNACA - Salle de Limur                       |
| 26<br>Mar.             | Conférence et distribution de composteurs<br>Vannes Agglo                                                                    |

| MAI        |                                                                                                                                   |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8<br>Dim.  | Concert caritatif<br>Association ZIC - Salle des Fêtes                                                                            |
| 13<br>Ven. | Concert de musique celtique et irlandaise<br>Dominique Gicquel et Jean-Marc Guilcher<br>Chapelle de Kerarden                      |
| 14<br>Sam. | Fête des deux cales<br>Amis de Kerarden - Passage de Saint-Armel<br>Atelier de jardinage<br>Jardiner en Pays Vannetais - Ty Kelou |
| 15<br>Dim. | Course Nature<br>Séné Athlétisme                                                                                                  |
| 22<br>Dim. | Vide-greniers<br>Séné Team Boxing - Gymnase Cousteau                                                                              |
| 24<br>Mar. | Repas des Aînés<br>CCAS - Gymnase Le Derf                                                                                         |
| 29<br>Dim. | Salon événementiel<br>PPS Football - Gymnase Cousteau<br>Courses hippiques<br>Société des Courses - Hippodrome de Cano            |

| JUIN                         |                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tout le<br>mois              | Mois des Associations - Spectacles,<br>expositions et animations - Grain de Sel                                                                                                                                        |
| 4<br>Sam.                    | Journée Golfe Propre (dans le cadre de la<br>semaine du développement durable)                                                                                                                                         |
| 4 & 5<br>Sam. & Dim.         | Tournoi jeunes sur herbe<br>Séné FC - Stade Le Derf                                                                                                                                                                    |
| 11<br>Sam.                   | Fête du PNR Golfe du Morbihan<br>Gala de danse<br>AFCS Danse - Palais des Arts                                                                                                                                         |
| 12<br>Dim.                   | Repas<br>Association portugaise - Salle de Limur<br>Courses hippiques<br>Société des Courses - Hippodrome de Cano                                                                                                      |
| 17, 18, 19<br>Ven. Sam. Dim. | Festival de Tango<br>Ty Tango - Bourg de Séné                                                                                                                                                                          |
| 18<br>Sam.                   | Kermesse école Claude Aveline<br>Port Anna + Sall'icorne<br>Kermesse groupe scolaire Guyomard<br>Cantine du Poulfanc<br>Tournoi de scrabble<br>Scrabble sinagot - Limur<br>Fête de la Musique<br>L'Assos Kipik - Bourg |
| 19<br>Dim.                   | Marche d'endurance<br>FFRandonnée Pédestre - Gymnase Le Derf                                                                                                                                                           |
| 24, 25, 26<br>Ven. Sam. Dim. | Ultra Marin Raid Golfe du Morbihan                                                                                                                                                                                     |
| 25<br>Sam.                   | Kermesse groupe scolaire Dolto<br>Cantine du Bourg                                                                                                                                                                     |
| 29<br>Mer.                   | Don du sang<br>Salle de Limur                                                                                                                                                                                          |

| JUILLET                   |                                       |
|---------------------------|---------------------------------------|
| 3<br>Dim.                 | Kermesse école Sainte Anne            |
| du 6 juillet<br>au 2 août | Exposition<br>Atelier Bleu / Ty Kelou |

Conseils municipaux :  
Jeudi 19 mai et mardi 28 juin

